

La rentrée en questions

Comment s'inscrire, comment réserver?

Les réservations de plages d'accueils se font par l'intermédiaire d'un portail famille :

<http://cc-si.portail-familles.net>

L'accueil de votre enfant est conditionné par la constitution d'un dossier d'inscription annuel auprès de la coordinatrice du service.

Avec quel encadrement?

La réglementation des accueils de loisirs impose des taux d'encadrement de 1 adulte pour 10 maternelles et 1 adulte pour 14 élémentaires. L'équipe d'animation est composée des animateurs intercommunaux et d'intervenants associatifs ou professionnels pour les Ateliers du Péri'.

Y a-t-il un accueil le mercredi midi?

L'accueil a lieu sur le site de l'accueil de loisirs d'Illfurth (pour les enfants scolarisés à Hochstatt et Froeningen) ou d'Aspach (pour les enfants scolarisés à Spechbach et Saint-Bernard). Les enfants y seront acheminés y prendrons leur repas. Un accueil s'y déroulera également l'après-midi où les parents viendront les récupérer.

Mon enfant pourra-t-il participer à des activités ?

Le périscolaire offre aux enfants un temps d'animation de qualité et aux parents, un mode de garde. Les Ateliers de Péri' (TAP) proposés seront une découverte ou une initiation à diverses activités.

Combien ça coûte?

La tarification se fait à la plage horaire. Elle est fonction du quotient familial. Vous trouverez la grille tarifaire sur le site internet de la CCS ou sur demande.

Contacts

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier - Bat 3
68130 ALTKIRCH
03.89.40.99.06

Coordination : M-O HECKLEN
06.74.56.67.49.

m.hecklen@cc-sundgau.fr
Facturation : M. KLINGER
03.89.25.53.86.

mt.klinger@cc-sundgau.fr

«Les P'tits Choux» - HOCHSTATT
Directrice : Mme JAUSY Elodie
03.89.32.11.27. - e.jausy@cc-sundgau.fr

«Les Galopins» - SPECHBACH
Directrice : Mme KAYSER Caroline
03.89.08.42.32. - c.kayser@cc-sundgau.fr

Inscriptions

Service periscolaire



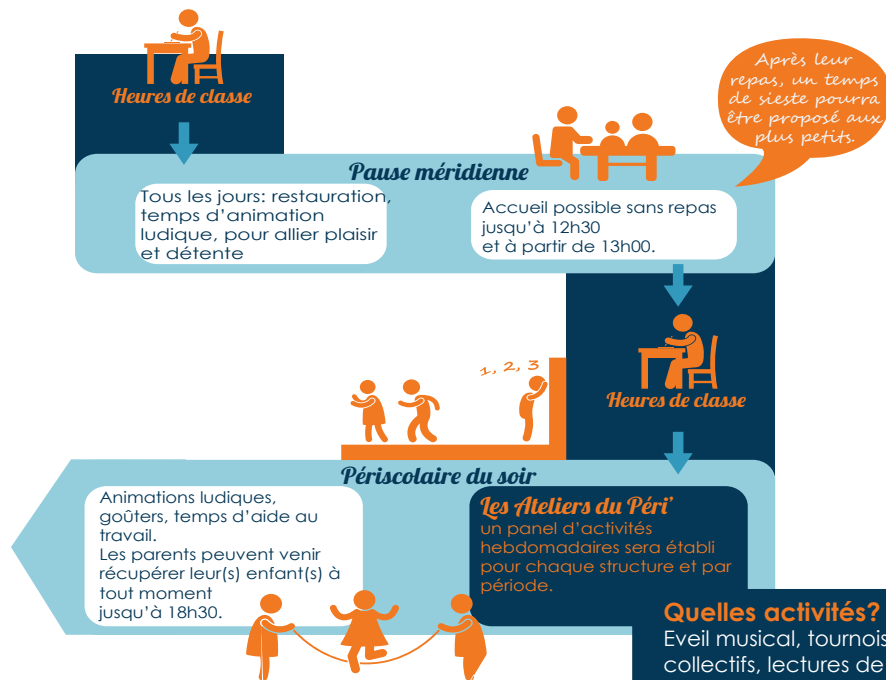
Les P'tits Choux à Hochstatt
Les Galopins à Spechbach



Périscolaire

Plus d'infos : www.cc-secteurdillfurth.fr rubrique périscolaire

Organisation des temps périscolaires



Les plages d'accueil extrascolaire

- ➔ Le matin de 8h00 à 9h00
- ➔ La demi-journée avec repas de 9h00 à 14h00 sans repas de 9h00 à 12h30 avec repas de 14h00 à 17h30
- ➔ La journée avec repas de 9h00 à 17h30
- ➔ Le soir de 17h30 à 18h30



Les ateliers du péri

Quelles activités?

Eveil musical, tournois sportifs, arts plastiques, relaxation, jeux collectifs, lectures de contes, découvertes culturelles, théâtre... Les activités varieront selon les périodes. Planning disponible 15 jours avant le début de la période.

Quand ?

Le soir, en 1ère ou 2ème plage selon les accueils de loisirs. Pour le bon déroulement des activités, les parents ne pourront récupérer leurs enfants qu'à la fin de l'activité.

Où?

Dans les bâtiments périscolaires, scolaires ou municipaux en fonctions des activités.

Comment s'inscrire?

Par le portail famille ou auprès de votre accueil de loisirs. L'inscription de l'enfant à un atelier implique sa participation à l'ensemble de la période.

Quel tarif?

L'inscription à un atelier n'engendre pas de tarification supplémentaire. Le prix est celui de la plage horaire du soir.

Les plages d'accueil périscolaire

- ➔ Le midi: avec repas sans repas jusqu'à 12h30 sans repas à partir de 13h00
- ➔ Le soir: de la sortie d'école à 16h30 de 16h30 à 17h30 de 17h30 à 18h30

Inscriptions

Sur rendez-vous auprès du directeur de votre accueil de loisirs

Les lieux d'accueil extrascolaire

Le Mercredi

- Les enfants scolarisés dans les écoles de Froeningen et Hochstatt sont accueilli à «L'Ill aux Enfants» d'Illfurth.
- Les enfants scolarisés dans les écoles de Spechbach, Saint-Bernard, et Aspach sont accueilli au périscolaire d'Aspach. Néanmoins, s'ils y conduisent leurs enfants, les parents peuvent également réserver des plages d'accueil dans une autre structure («Kendrstuba» à Willer, «Cap sur l'Ill» à Steinsultz)

Les Vacances scolaires

L'accueil extrascolaire des vacances se déroule alternativement dans un des centres de loisirs de la Communauté de Communes selon un calendrier annuel prédéfini. L'accueil est assuré toute l'année dans au moins une structure.

Les informations

Les activités, les menus, animations spéciales et autres informations sont affichés dans les accueils de loisirs et consultables sur le site internet de la Communauté de Communes :

<http://www.cc-secteurdillfurth.fr/rubrique/Grandir/enfance>